

Attestation de confidentialité

Je soussigné
né(e) le
demeurant à
Tél :
Email : agissant en tant que
de la société au capital social de
et dont le siège social est établi a.....

M'engage par la présente :

- 1. à assurer, pendant toute la durée de la consultation citée en objet et à l'issue de celle-ci, une totale confidentialité des informations, documents, pièces et renseignements de toute nature concernant tous les éléments d'informations dont je pourrais disposer ou avoir connaissance, sachant que l'ensemble des données contenues dans les supports et documents communiqués est strictement couvert par le secret professionnel conformément aux dispositions de l'article 226-13 du code pénal ;**
- 2. à ne pas faire usage directement ou indirectement des éléments mentionnés ci-dessus au 1. Sauf dans le but exclusif de formuler une offre en réponse à la consultation et à l'exclusion de toute autre exploitation, à ne pas divulguer ces documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales ;**
- 3. à me porter fort du respect de l'obligation de confidentialité précédemment définie pour l'ensemble des salariés, mandataires sociaux, représentants légaux, conseils de la société que je représente ; et conformément à l'article 34 de la loi informatique et libertés modifiée, m'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des personnes non autorisées ;**
- 4. à prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des informations précitées au 1. de la présente attestation ;**
- 5. Si je décidais de ne pas donner suite à la consultation, à détruire l'ensemble des informations et à n'en garder aucune copie, que ce soit sous format numérique ou physique.**

Je reconnais avoir été informé qu'en cas de non-respect des dispositions ci-dessus, ma responsabilité serait engagée à l'égard de l'ensemble des services bénéficiaires du marché qui peuvent légitimement faire valoir une demande en réparation du préjudice subi et réclamer des dommages et intérêts ; sans préjudice des dispositions de l'article 323-3 du code pénal qui réprime notamment le fait « [...] de détenir, de reproduire, de transmettre, [...] frauduleusement » les données d'un système de traitement de données. La sanction encourue est de sept ans d'emprisonnement et 300.000 euros lorsqu'il s'agit d'un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'Etat.

Fait à

Le

Nom, qualité et signature du signataire pouvant engager la société :